

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 19 MARS 2019

Représentants de l'école	Représentants de la mairie	Représentants des parents d'élèves
<p>Mr Denis OUARNÉ – Directeur Mme Angélique MERLE (CP) Me Jean PIERRON (CM1) Mme Geneviève DEAL (CM2) Mme Anne WACONGNE (CP) Mme Pascale FRANCO (CE1) Mme Nathalie BARBE (CE1) Mme Jacqueline FRANCOIS (CE2) Mme Nathalie BONJEAN (CE2) Mme Céline FARINEAU (CM2) Mme Pascale GIACALONE (CP) Mme Christine ARAGON (CE2) Mme Rosalie SONDA (CM1) Mme Laurence BONNEVILLE (CM1CM2) Mme Françoise LEFEBURE (CE1) Mme Lucile SECOND (CE2) Mme Anne DURAND (compléments de service)</p> <p>Excusées : Mme Sylvie AMOUYAL (CM1) Mme Frédérique GIBOIRE (CPCE1) : temps partiel Mme Christelle DEVADER (CE2) : formation ESPE Mme Yasmina GOMEZ (CM2) : souffrante</p>	<p>Mr Michel ROSSI – Maire de Roquefort-les-pins Mr Bernard POTTIER – Adjoint jeunesse et écoles Mr Jean-François VACCANI – Adjoint aux travaux Mr Greg CANU – Service jeunesse</p>	<p>Mme Samira DEMARIA Mme Florence GROENEVELT Mme Claire FILIAGGI Mme Cécile DURAND De DENARO Mr Christophe JORDAN Mr Yann LELOUP Mme Christelle GAZIELLO Mme Michèle CRONE Mme Mathilde VERGNOLLE Mme Sabine RICHEZ Mr Carlo FRANCESE Mr Nicolas TANGUY Mme Pascale DUBUIS Mme Sylvia TRANNOY MOIRAND Mme Stéphanie BARRIERE</p> <p>Excusées : Mmes Elodie PREVOST, Marjorie GUERIN et Isabelle RUYER</p>

ORDRE DU JOUR :

- Prévisions d'effectifs année 2019/2020
- Questions concernant la Municipalité
- Questions diverses
- Présentation de la future école

COMPTE RENDU :

1 – Prévisions d'effectifs année 2019/2020

A ce jour, 472 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée, soit une légère baisse par rapport à l'effectif actuel.

L'inscription des élèves de Grande Section maternelle se fera désormais via un formulaire papier ou sur rendez-vous uniquement pour les cas particuliers (PAI, PPS, ...)

2 – Questions concernant la Municipalité

En préambule, Mr Ouarné remercie la municipalité pour le remplacement du frigo.

*Le projet de poulailler pédagogique n'est pas approuvé par la mairie qui propose dans la même idée de recycler une partie des restes de repas de cantine, la création d'un potager avec composteur au même endroit (le long de la classe de Mr Pierron) en partenariat avec Univalom

*Il est demandé un second « grand ménage » en milieu d'année pour nettoyer les poignées de portes, interrupteurs, toiles d'araignées, ... qui ne sont pas faits lors du ménage quotidien.

*Concernant l'îlot central de la grande cour, un compromis est validé par le Conseil d'école : « plantation d'un mûrier platane stérile avec démolition de la structure en béton, goudronnage du sol et pose d'un banc autour de l'arbre »

*Internet et informatique : nécessité de faire des travaux au niveau du câblage + baie de brassage pour résoudre le problème récurrent des coupures de connexion Internet (la mairie étudie plusieurs devis, attente de la réponse), demande de remplacement d'un ordinateur portable HS, demande d'un photocopieur supplémentaire compte tenu du nombre de classe en augmentation.

Mr Ouarné fait part des difficultés rencontrées avec le prestataire de maintenance des TBI, la société Ordisys et demande si le marché peut être dénoncé.

3– Questions diverses

*Activité ping-pong pendant la pause méridienne: Mme Demaria signale que plusieurs familles ont demandé le retour de cette activité. Mr Pierron souhaite qu'il y ait plusieurs activités pour que les élèves puissent se dépenser à condition qu'elles soient gratuites. Mr le Maire précise que dès qu'il faut rémunérer un intervenant, ce sont soit les familles qui payent directement, soit les contribuables de manière indirecte ; il rappelle que des aides existent pour les familles modestes.

*Interdiction de courir pendant la récréation : Mr Ouarné confirme et explique à nouveau que c'est une question de sécurité vu le nombre important d'élèves dans un espace qui n'a pas augmenté.

*Cartables trop lourds : un effort sera fait par les enseignants pour être plus explicite au niveau de ce qui doit être emporté, un effort également de la part des parents pour vérifier le contenu (jouets, bouteille d'eau, ...). Il est rappelé que les cartables à roulettes ne sont pas interdits.

*Escalier dangereux avec « marches de taille inégale » : Mr Ouarné explique qu'il ne s'agit pas d'un escalier mais de la rampe d'accès pour handicapés, l'escalier quant à lui répond aux normes.

*« Trop de devoirs et documents à signer » : dans l'intérêt de tous, les parents doivent consacrer tous les soirs un court moment pour vérifier le travail et les notes d'information.

*Soutien APC : Mr Ouarné rappelle que ce dispositif ne concerne que les élèves en grande difficulté en français et mathématique, qu'il peut être ponctuel et qu'il est à l'appréciation de l'enseignant. Plus présent dans les classes de cycle 2, il a tendance à se réduire dans les classes de cycle 3 au fur et à mesure de la remédiation.

*Stage de réussite : « horaire inadapté » pour les parents qui travaillent. Il est possible de combiner ce stage avec le Centre de loisirs, ce qui permet de déposer les élèves plus tôt. Pas d'autre possibilité de garderie.

*Kiosque des familles : « délai d'annulation pour éviter la facturation ». Toute inscription est facturée, notamment pour convenances personnelles (voyage familial), sauf dans le cas d'un problème de santé en fournissant un certificat médical ou d'un départ en classe verte / voyage scolaire qui est prévu de longue date.

*Païement par chèque Césu de la garderie ou du Centre de loisirs : possible uniquement pour les enfants de moins de 6 ans

*Affichage des menus de cantine : après un problème dû au prestataire en janvier, les menus sont affichés dans les temps

*Utilisation du mégaphone provoquant « des maux de tête » : Mr Ouarné invite les parents à venir mesurer le niveau sonore pendant la récréation nettement plus élevé que celui du mégaphone, Mr Canu explique que c'est le seul moyen de récupérer tous les élèves d'une classe pour le passage au self.

*Parking des écoles : éclairage insuffisant l'hiver (nuit tombée) au niveau du giratoire, sécurisation du cheminement des piétons : la mairie va étudier la question.

*Chenilles processionnaires : il est possible à titre préventif d'installer des nichoirs pour les mésanges, prédateurs naturels de ces chenilles, et il sera fait appel à un prestataire spécialisé pour intervention dans les arbres si nécessaire.

4 – Présentation de la future école

Mr le Maire et ses adjoints présentent le projet de configuration des écoles maternelles et élémentaires à court et moyen terme par un diaporama présentant les plans de la future école et la répartition des classes entre les différentes écoles.

Pour la rentrée 2019, il est prévu une extension du réfectoire de la maternelle et la création d'un dortoir qui permettra après transfert de ce dernier de libérer une salle pour l'ouverture de classe.

Concernant la future école élémentaire à proximité du collège César, l'appel d'offres va être lancé pour un démarrage des travaux en juillet prochain et une livraison en septembre 2020 (6 salles de classe + logement gardien). Deux options sont possibles : soit une école de secteur avec tous les niveaux, soit une école de niveau qui accueillera 4 ou 5 classes de CM2 (selon l'évolution des effectifs) dans un premier temps avant une extension prévue à 10 salles de classe.

Un débat est lancé avec de nombreuses questions :

*pourquoi n'y a-t-il pas de salle polyvalente dans le projet actuel ?

*y a-t-il la possibilité de partager le gymnase du collège ?

*est-il prévu un dépose-minute le long de la route de Valbonne ?

*pourquoi la surface du parking est supérieure à celle de l'espace d'enseignement ou de la cour de récréation ?

*est-il prévu un parking vélo ?

Etc...

En conclusion, il est demandé d'avoir une présentation des 2 versions listant les avantages et inconvénients de chacune.

Fin de la séance à 21h00